

PAR COURRIEL ET POSTE

Le 28 novembre 2005

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2006-2007
Dossier Régie : R-3579-2005
Notre dossier : R000162 FE

Chère consoeur,

La présente fait suite à votre correspondance du 23 novembre dernier concernant la planification et le déroulement de l'audience du dossier tarifaire 2006-2007 d'Hydro-Québec Distribution.

La composition et la durée des présentations des panels se déclinent comme suit :

Panel n° 1 (Orientation générale)

Durée : 30 à 45 minutes

M. André Boulanger, président d'Hydro-Québec Distribution.
M. Michel Bastien, directeur Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution.

Panel n° 2 (Prévision de la demande et coûts d'approvisionnements)

Durée : 30 à 45 minutes

M. Yves Nadeau, chef Prévisions de la demande et des revenus, Planification et contrôle, Hydro-Québec Distribution.
M. Daniel Richard, directeur Approvisionnement en électricité, Hydro-Québec Distribution.
M. Michel Bastien, directeur Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution.

Panel n° 3 (Principes réglementaires, coût du service, revenus requis, base de tarification et balisage)

Durée : 30 à 45 minutes

- Mme Danielle Lapointe, directrice Planification, Planification et contrôle, Hydro-Québec Distribution.
- M. Rémi Dubois, chef Orientations et Stratégies, Planification et contrôle, Hydro-Québec Distribution.
- M. Michel Bastien, directeur Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution.
- Mme Françoise Mettelet, conseillère affaires réglementaires, direction Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution.
- Mme Chantal Groulx, conseillère comptabilité réglementaire, direction Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution.

Panel n° 4 (Stratégies tarifaires, méthode de répartition des coûts et interfinancement)

Durée : 45 minutes à 1 heure

- M. Michel Bastien, directeur Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution.
- M. Marcel Côté, chef Coûts et caractéristiques de la consommation, direction Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution.
- M. Albert Chéhadé, chef Tarification, direction Affaires réglementaires et tarifaires, Hydro-Québec Distribution.

Conformément à ce que nous avons annoncé dans notre lettre du 22 novembre, le Distributeur ne prévoit pas présenter de témoin spécifique concernant la politique financière. De plus, nous n'avons pas requis la présence de Mme Kathleen McShane et déposerons un affidavit au soutien de son témoignage sur la méthode de détermination de l'encaisse réglementaire (annexe 1 de HQD-3, Document 3). À moins d'avis contraire de la Régie ou d'un intervenant, le Distributeur ne compte pas modifier cette situation.

En ce qui concerne les contre-interrogatoires, l'exercice d'en estimer la durée est quelque peu difficile puisque les réponses aux demandes de renseignements seront déposées ce mercredi. En conséquence, nous nous réservons approximativement 30 minutes par intervenant.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.



Eric Fraser
nm

cc : Les intervenants (par courriel seulement)